



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 2 décembre 2019
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Diane Choinière, conseillère du quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h12.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-155

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait suivant:

9.3. Demande pour des fonds supplémentaires pour le projet de remplacement du ponceau de la rue Lacroix

ADOPTÉE, telle que modifiée

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations (aucune)

5. **Pétitions / Correspondance** (aucune)
6. **Avis de motion** (aucun)
7. **Période de Questions/Commentaires** (aucune)
8. **Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell**

Le maire Desjardins explique qu'aucun membre du parlement était présent au souper du président.

9. **Rapports des Comités/Services**

9.1 **Mise à jour sur la caserne/station paramédicale**

Suite aux questions, Brian Wilson confirme que la date de fin de la construction a été différée de septembre à février.

RECOMMANDATION COW2019-156

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport PRO2019-027 relié à l'état d'avancement des nouvelles casernes, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.2 **Rapport annuel 2018 sur l'usine de traitement des eaux usées**

RECOMMANDATION COW2019-157

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport intitulé " Rockland Wastewater Pollution Control Plant – 2018 Annual Report ", soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.4 **Règlement sur la circulation et le stationnement et les pénalités administratives**

Suite aux questions, Mario Villeneuve explique que par la loi il est possible de donner des contraventions ou de remorquer les véhicules se trouvant dans la zone à déneiger. Julian Lenhart explique qu'il n'est pas l'intention de la Cité de remorquer des véhicules.

Suite aux questions, Mario Villeneuve explique qu'il est possible de rendre applicables certaines parties du règlement à l'instant de son adoption et d'autres pour le prochain hiver.

Le maire Desjardins donne la directive à l'administration de préparer un plan de communication pour les interdictions de stationnement relatives à l'enlèvement de la neige.

RECOMMANDATION COW2019-158

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE le personnel a été mandaté de faire une révision complète du règlement portant sur la circulation automobile et sur le stationnement ;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter le nouveau règlement portant sur la circulation automobile et sur le stationnement tel que recommandé dans le rapport ADMIN2019-013 ; et

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter un nouveau règlement portant sur les pénalités administratives tel que recommandé dans le rapport ADMIN2019-013; et

QUE le comité plénier recommande au conseil les changements au stationnement tels qu'énoncés dans l'annexe 3 du rapport ADMIN2019-013.

ADOPTÉE

10. Autres items

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 20h45.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe